

## Note d'information sur la 79<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS79)

La 79<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS79) se tiendra à Genève du 18 au 23 mai 2026. L'ISP participera à ses délibérations et aux activités connexes en tant qu'acteur non étatique (ANE) entretenant des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Notre délégation, composée de six personnes, comprend le Responsable du secteur Santé et Services sociaux et des dirigeants.e.s des affiliés d'Argentine, de France, du Kenya et de Taïwan.

### Contexte

L'AMS79 se tient dans un monde en pleine tourmente qui a de graves répercussions sur la santé mondiale, comme nous [l'avons signalé](#) à l'issue de la 158<sup>ème</sup> Session du Conseil exécutif de l'OMS en février. Il est tout à fait clair que l'objectif de couverture sanitaire universelle fixé dans les Objectifs de Développement Durable a peu de chances d'être atteint. Les mesures d'austérité mises en place dans les pays ont sapé le financement public des soins de santé. Le financement de l'OMS elle-même a diminué avec le retrait des États-Unis, qui assuraient auparavant un cinquième de son financement.

L'esprit de multilatéralisme, qui sous-tendait le rôle de l'OMS en tant qu'organisme de référence en matière de santé internationale, est également remis en cause. À la suite de la décision régressive du gouvernement des États-Unis, le gouvernement argentin dirigé par Javier Milei s'est également retiré de l'OMS.

Il est également clair que l'adoption d'une annexe sur l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages (PABS) à l'Accord sur les pandémies, qui devait avoir lieu lors de l'AMS79, n'aura pas lieu. En effet, les gouvernements des pays riches du Nord global, soutenus par les grandes entreprises pharmaceutiques, ont bloqué les formulations proposées par la majorité des pays au sein du Groupe de Travail Intergouvernemental à composition non limitée (IGWG) et soutenues par des parties prenantes concernées telles que l'ISP, qui auraient favorisé l'équité et la préparation aux pandémies (consultez l'explication de l'ISP sur ces questions [ici](#) (EN)).

En conséquence, l'Accord sur les pandémies ne pourra entrer en vigueur avant l'année prochaine, car la résolution de l'AMS 78 adoptant l'Accord exige l'inclusion de l'Annexe PABS pour qu'il puisse entrer en vigueur.

### Ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé

Le Secrétariat de l'OMS établit l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la base des résolutions adoptées par le Conseil exécutif plus tôt dans l'année. L'Assemblée mondiale de la Santé travaille par le biais de deux commissions et de séances plénières. La Commission A traite la plupart des points de l'ordre du jour regroupés en trois grands thèmes : assurer la santé ; protéger la santé ; promouvoir la santé. Le travail de la Commission B consiste principalement à traiter des conditions sanitaires dans le Territoire Palestinien Occupé (TPO). Souvent, certains des points de l'ordre du jour attribués à la Commission A sont transférés à la Commission B vers la fin de l'Assemblée, s'il reste des points importants à traiter.

L'ordre du jour provisoire de la 79<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé est disponible [ici](#). Les points qui préoccupent l'ISP dans chacun de ces grands thèmes sont les suivants :

- Assurer la santé
  - ⇒ 12.2 Santé mentale
  - ⇒ 12.4 Couverture sanitaire universelle
  - ⇒ 12.5 Soins de santé primaires
  - ⇒ 12.8 Rapport du groupe consultatif d'expert.e.s sur le Code de Pratique mondial de l'OMS concernant le recrutement international de personnel de santé
  - ⇒ 12.6 La santé dans le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030
- Protéger la santé
  - ⇒ 13.1 Rapport du Comité de surveillance et de conseil du Programme de l'OMS pour les urgences sanitaires
  - ⇒ 13.3 Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'Accord de l'OMS sur les pandémies
  - ⇒ 14.1 Action de l'OMS en matière d'urgences sanitaires
  - ⇒ 14.4 Mise en œuvre de la résolution WHA75.11 (2022, c'est-à-dire sur la guerre en Ukraine)
- Promouvoir la santé
  - ⇒ 15.2 Bien-être et promotion de la santé (sur les relations sociales)
  - ⇒ 15.5 Projet de stratégie sur l'économie de la santé pour tous
- Comité B
  - ⇒ 17.1 Conditions sanitaires dans le Territoire Palestinien Occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan Syrien Occupé

### Événements parallèles

L'Assemblée mondiale de la Santé est toujours ponctuée de nombreux événements officiels ou pas, organisés avant ou en marge de la réunion. Au total, on en compte plus de 126 cette année. Ces événements débiteront par le « *Walk the Talk : Health for All Challenge* » (*Jouez le jeu du Défi « Santé pour tous.tes »*), au cours duquel des célébrités, d'autres organisations des Nations Unies, des États membres, des athlètes et d'autres personnalités se joindront aux dirigeant.e.s de l'OMS pour une marche entre 9h00 et 11h00 (CEST). Le départ aura lieu au Palais des Nations, où les participant.e.s commenceront à se rassembler dès 8h00. Vous trouverez plus de détails [ici](#)(EN).

#### Séance d'information publique du Centre de Santé Mondiale

L'Institut Universitaire de Genève organise traditionnellement une séance d'information ouverte sur l'Assemblée mondiale de la Santé la veille de son ouverture, au Centre de Santé Mondiale, soit le 17 mai cette année. Le thème de cette année est « La santé mondiale peut-elle progresser en période de rupture ? ». La séance aura lieu de 11h30 à 13h30 (CEST). Pour plus d'informations et pour vous inscrire (en présentiel ou en ligne), cliquez [ici](#).

#### Assemblée Générale annuelle du Geneva Global Health Hub (G2H2)

L'Assemblée Générale annuelle du Geneva Global Health Hub (G2H2) aura également lieu le 17 mai de 14h00 à 17h00 CEST. Elle se tiendra en présentiel au [Château de Bossey](#) et en ligne. L'inscription pour participer en ligne peut se faire [ici](#).

Le G2H2 est le pôle regroupant les organisations de la société civile essentielles au sein de l’OMS et des cercles internationaux de la santé au sens large. L’ISP joue un rôle de premier plan au sein de ce pôle depuis sa création il y a dix ans. Il organise également, avant l’Assemblée mondiale de la Santé (AMS) et les réunions du Conseil exécutif de l’OMS, des webinaires de dialogue politique, organisés par les organisations membres. L’ISP a organisé une session intitulée « *Migration internationale des travailleuses de la santé et crise des soins : que faire ?* » dans le cadre de cette série, le 7 mai. Les délégué.e.s de l’ISP à l’AMS79 sont invité.e.s à remplir [ce formulaire](#) pour participer en présentiel à l’AG du G2H2.

### Événements parallèles officiels

Les États membres de l’OMS et les acteurs non étatiques entretenant des relations officielles avec l’OMS organiseront au total soixante-deux événements parallèles officiels pendant l’AMS 79. Ceux-ci auront lieu pendant la pause déjeuner et le soir après les travaux des comités, chaque jour de l’Assemblée mondiale de la santé, sur les deux sites de l’AMS 79, à savoir le Palais des Nations et le siège de l’OMS. L’OMS a dressé une liste exhaustive des événements parallèles officiels, que vous pouvez consulter [ici](#).

L’ISP organise conjointement un événement parallèle important sur le thème « L’économie de la santé pour tous.tes : passer à l’action » avec l’Institut international de santé mondiale de l’Université des Nations Unies (UNU-IIGH), le gouvernement colombien, le Geneva Global Health Hub (G2H2), Medicus Mundi International (MMI), Oxfam, la Society for International Development et le Conseil œcuménique des Églises (COE).

Il se tiendra dans la Salle C du siège de l’OMS le mardi 19 mai de 18h00 à 19h20 CEST. Il s’agira toutefois d’un événement hybride. Ainsi, les affiliés, les alliés et les autres personnes qui ne peuvent être physiquement présent.e.s pourront y participer en ligne. Tous les délégué.e.s de l’ISP à l’AMS79 sont toutefois invité.e.s à être physiquement présent.e.s.